

Enquête sur les consommations et les productions d'énergie dans les exploitations agricoles en 2011

Méthodologie

A l'occasion du Grenelle de l'environnement, un manque a été pointé en matière d'information sur la consommation d'énergie dans le secteur agricole. Les enquêtes sur la consommation et la production d'énergie, dans les CUMA* et EDT* d'une part, et les exploitations agricoles d'autre part, comblent ce manque d'information.

L'enquête sur les consommations et les productions d'énergie dans les exploitations agricoles porte sur

- la consommation directe d'énergies des exploitations agricoles, hors consommation domestique
- la production d'énergies renouvelables
- l'utilisation des énergies consommées

pour l'année 2011.

La dernière enquête de ce type portait sur l'année 1992.

L'enquête est réalisée par sondage auprès d'environ 9 000 exploitations agricoles. L'univers de l'enquête est constitué de l'ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, la Réunion). Cependant en Guyane, pour des questions d'accessibilité, seules les exploitations côtières ont été retenues. Au total le champ de l'enquête comporte environ 511 000 exploitations.

Le dispositif de collecte

L'enquête a été réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective et les services régionaux de l'information statistique et économique du ministère en charge de l'agriculture au cours du premier trimestre 2012.

Le questionnaire

Le questionnaire vise à mesurer les consommations et les achats par type d'énergie : combustibles (gaz de réseau, houille, lignite et charbon pauvre, coke de houille, butane et propane, fioul lourd, fioul domestique, autres produits pétroliers, bois et sous-produits de bois à usage énergétique), électricité et vapeur. Le coût à l'achat est également demandé. La consommation est, par nature, identique aux achats pour le gaz de réseau et la vapeur. Elle est calculée à partir des achats et des variations éventuelles de stocks pour les autres combustibles. Pour l'électricité, la consommation est égale à la somme des achats et de l'autoconsommation.

Lexique

CUMA coopérative d'utilisation de matériel agricole

EDT entrepreneur des territoires

Tonne-équivalent-pétrole (tep) : unité de mesure énergétique utilisée pour comparer le pouvoir énergétique des différentes sources d'énergie. Une tep correspond à la quantité d'énergie obtenue par combustion d'une tonne de pétrole. Un kilotonne équivalent pétrole (ktep) équivaut à 1 000 tep.

Production brute standard (PBS) : valorisation monétaire d'une production agricole. Elle résulte de l'application de coefficients à la surface agricole ou à la taille du cheptel de l'exploitation, et permet de comparer les productions d'activités différentes. En rapportant la consommation d'énergie d'une orientation à sa PBS, on mesure l'intensité énergétique de cette orientation. Celle-ci s'exprime en tep par unité monétaire (euro).

Activité principale : la notion d'activité retenue ici correspond à celle d'orientation technico-économique (Otex). Il s'agit de l'activité de production dominante d'une exploitation agricole.

Gazole non routier (GNR) : suite à l'arrêté du 10 novembre 2011, l'utilisation du gazole non routier a été rendue obligatoire pour les engins mobiles non routiers ainsi que pour les tracteurs agricoles et forestiers. Ce carburant bénéficie d'une très faible teneur en soufre (10 mg/kg), ce qui le rend moins polluant que le fioul domestique qu'il doit remplacer. L'enquête porte sur les consommations de l'année 2011, donc majoritairement avant la publication de cet arrêté. Ceci explique que les tracteurs et engins automoteurs consomment principalement du fioul et peu de GNR.

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/environnement/consommation-et-production-d-959/>